

Rapport développement durable

Nous saluons le travail qui a été fourni pour rassembler de très nombreuses informations et les lister dans un document récapitulatif, qui dresse ainsi le panorama de l'activité des services de la ville de Créteil, au regard des objectifs de développement durable.

Une lecture attentive de ce document fait apparaître cependant la difficulté de présenter un rapport « développement durable » à l'échelle du seul périmètre communal. Au fil des pages, l'absence des chapitres liées aux compétences déléguées à l'agglomération de la Plaine Centrale – les circulations douces, le traitement des déchets, la politique de mixité sociale dans le logement, la restauration collective ou la production de plantes au centre horticole de Mandres les Roses, prive la démonstration d'une partie de son sens, alors que ces sujets sont évoqués dans le bilan de la ville.

Le manque de lien se révèle particulièrement vrai au niveau du bilan carbone, réalisé d'une part par la ville, d'autre part par l'agglo. Nous le savons depuis longtemps, les nuages franchissent les limites des villes... Le bilan aurait été beaucoup plus convainquant, plus utile et plus instructif s'il avait été conçu à l'échelle d'un territoire le plus large possible et avait concerné tous les acteurs de ce territoire, les administrations et les bâtiments publics bien sûr, mais aussi les entreprises, les parcs de logements sociaux, etc.

De même, le choix de ne pas faire apparaître dans le bilan les actions complémentaires menées par les partenaires comme les collectivités voisines, les associations qui interviennent sur un territoire plus large (nature et Société), les associations locales (celles qui interviennent dans le cadre des trois piliers – économique, environnemental, humain) nous apparaît comme dommageable. Ces acteurs existent. Ils sont dynamiques et interagissent avec les services de la ville et de l'agglo. Ils sont au contact avec la population. Il est tout à fait légitime que leur action soit reconnue et valorisée.

Malgré ces marges de progression, des avancées majeures sont perceptibles pour la promotion de pratiques vertueuses en matière de construction HQE (collège Amédée Laplace, Médiathèque), de travaux d'isolation thermique, de projets de rénovation urbaine (aux Bleuets, aux Petits Prés), etc.

Des progrès notables sont enregistrés en matière de préservation de la biodiversité et de la réduction des produits phytosanitaires.

Le rapport fournit également de multiples exemples d'actions en projet et d'expérimentations nouvelles qui devront être largement développées si leur évaluation est positive. (Elle l'est d'ores et déjà pour les toitures végétalisées, les panneaux photovoltaïques).

Il est, de plus, honnête, en citant clairement les projets, répondant à de réels besoins, recensés lors des Assises de la Ville, qui ne sont pas mis en place.

Ces actions concernent tout particulièrement les relations avec les comités de quartier, les habitants et les partenaires de la ville :

Quelques exemples :

- des réunions d'information sur les thèmes du développement durable,
- le recueil d'observations des habitants à l'occasion de l'élaboration du plan Climat Energie Territorial
- l'organisation de rencontres avec les bailleurs pour mettre en cohérence les actions engagées
- l'information et sensibilisation des habitants menacés de précarité énergétique
- la promotion de la connaissance des transports alternatifs à l'automobile, notamment auprès des conseils d'enfants et d'ados

Nous nous réjouissons de la volonté de développer les jardins familiaux. Nous aurions apprécié que soit évoquées dans le rapport les expérimentations menées en faveur du développement du compostage individuel et collectif par le service environnement de l'agglo. Là encore, des projets qui vont dans le bon sens et qui mériteraient d'être généralisés.

Créteil a des atouts non négligeables, en matière de dynamique, de jeunesse de sa population, de géographie. Ville moteur de l'agglo, il suffirait de peu pour que le développement durable devienne une dimension structurante du développement de notre territoire.

Il est essentiel pour cela de se situer à la bonne échelle, de concevoir un pilotage associant les partenaires et d'évaluer finement les actions menées.

Nous proposons que ce rapport soit présenté dans le cadre d'une commission développement durable ouverte à l'ensemble des associations oeuvrant dans le domaine du développement durable.